

ORS. ORS.
REPUBLIQUE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016-017 DU 30 JANVIER 2016

Chargeant **Monsieur Lionel ZINSOU**, Premier Ministre, Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance, de l'intérim du Président de la République **pour compter du 30 janvier au 02 février 2016.**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, **Monsieur Lionel ZINSOU**, Premier Ministre, Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance, est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la

cto 2

délégation présidentielle pour l'Afrique du Sud du 30 janvier au 02 février 2016.

Article 2 : Il est délégué à **Monsieur Lionel ZINSOU**, Premier Ministre, Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance durant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 janvier 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2
MINISTERES 26 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.

ott f